



www.vienne-en-val.fr

Nouvelle Version

**DANS CE
NUMÉRO :**

**Édito et
Paix** 1

**Association et
Symbole** 2-3

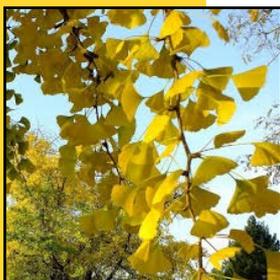
**Biodiversité et
Poubelles** 4-5

**Actions
Sociales** 6-7

**Noël et
Menus** 8-9

**Conseil et
Humour** 10-11

**Appel et
État civil** 12



Vienn' Echos

N° 12

Octobre 2020 à janvier 2021

Edito du maire

Chères Viennoises,
Chers Viennois,

Nous vivons des temps difficiles et nous allons, certainement, en vivre d'autres.

La pandémie qui nous frappe nous bride dans notre vie de tous les jours, nous brime dans nos envies et nos besoins de liberté. Dure pour chacun d'entre nous, elle l'est plus encore pour nos aînés, les installant, trop souvent, dans la solitude, et certains de nos commerçants et artisans, privés de leurs clients. Il nous faut penser à eux.

Que pouvons-nous faire face à cette crise ? « A quoi bon essayer » dira le cynique, « rien à tenter » affirmera le défaitiste.

Il est une autre réponse possible, celle qui nous est indiquée par l'arbre de la paix planté par les enfants de notre école suite à l'assassinat de Samuel Paty et par ceux accompagnant désormais chaque naissance dans notre commune. Ces arbres symbolisent les armes qui nous permettront de surmonter cette épreuve : la solidarité, la patience, la foi en l'avenir.

La solidarité, parce qu'elle nous invite à ne pas penser qu'à nous, fait que nous ne

nous retrouverons pas seuls face à l'adversité.

La patience de l'arbre qui croît doit être la nôtre, notamment par rapport à l'indispensable campagne vaccinale.

La foi en l'avenir, comme la conviction que l'arbre grandira et s'épanouira, doit nous faire penser que tout peut aller mieux.

Pour construire, qu'il s'agisse d'un pont ou du futur, il faut être déterminé, résolument optimiste et penser collectif. C'est à quoi s'attache, chaque jour, votre conseil municipal.

Pascal SEMONSUT

L'Arbre de la paix

Le ginkgo biloba est la plus vieille espèce d'arbre au monde. Il est apparu sur Terre il y a 270 millions d'années, bien avant les animaux, bien avant les fleurs. Cet arbre magique, presque immortel, a

même survécu à la bombe atomique de Hiroshima. Il peut vivre jusqu'à 3000 ans et est très résistant. Il a été planté le 9 novembre, par les élèves de notre école, en mémoire de Samuel Paty professeur d'histoire disparu dans un attentat le 16 octobre 2020.

Notre ginkgo biloba sera le symbole de la paix. En le voyant grandir, il nous rappellera que le chemin de la non-violence est le chemin que nous devons suivre.



Application Intra-Muros



Depuis juillet 2020, Vienne-en-Val est adhérente de l'application « Intra-Muros ». Cette application gratuite est disponible sur vos smartphones.

Elle permet aux personnes abonnées à notre commune (ou à une autre) de recevoir

une notification pour chaque information (travaux, réunions ...). Ainsi, nous vous avertirons des prochains spectacles sur la commune (cinémobile, spectacles de l'abonnement « arts et savoirs », concert ...) Elle permet également aux personnes de passage de découvrir les lieux

d'intérêts de la commune, ses commerçants, ses associations ...

N'hésitez pas à nous y retrouver.



Associations et symboles



**Les associations et tous leurs bénévoles continuent d'être mobilisés pour répondre aux diverses annonces gouvernementales ...
Et vous satisfaire au mieux !**

Embellissement de Vienne en Val

Les trottoirs : Dans la continuité de l'ancienne équipe, nous allons poursuivre le fleurissement des trottoirs pour embellir notre commune. Pour cela, nous avons besoin de votre aide : en effet, le trottoir étant votre propriété, chacun doit entretenir "sa parcelle". Pierre PERCHELET (Agent Communal) a déjà mis plusieurs fleurs à divers endroits et reste à disposition si besoin de conseils. Il est à noter que dans une démarche écologique, nous sommes partisans du zéro pesticide, la présence d'herbes sauvages est donc tout à fait normale !



Le cimetière : Nous avons décidé de végétaliser le cimetière pour 2 raisons principales :



L'esthétique, en apportant une touche de verdure pour que les lieux paraissent moins tristes, plus avenants

Pour la biodiversité, en offrant de nouveaux espaces pour la faune et la flore

L'aspect positif pour la commune est la réduction du temps passé à entretenir le cimetière en stoppant les tâches fastidieuses de désherbage à la main... Pour aller plus loin, cela permet une amélioration de la qualité des sols et des eaux de ruissellements.

Les jachères : Comme vous l'avez certainement constaté, nous avons pris le parti de réintégrer des zones de jachères dans notre commune.

Le bénéfice premier est de mettre des touches de parfum et de couleurs ici et là, mais la jachère participe aussi à notre projet de biodiversité en attirant en masse divers insectes. Alors ne soyez pas surpris si ce joli tableau perd de sa superbe en fin de saison, elle a besoin de ce moment disgracieux pour se réinventer à la saison suivante.

Une Naissance... Un arbre : La commission Embellissement souhaite réarborer



Vienne en Val tout en donnant une symbolique aux Viennois.

Depuis le 1^{er} janvier 2020 chaque nouveau-né se voit attribuer un arbre ainsi qu'une plaquette sur laquelle est inscrit son prénom, sa date de naissance ainsi que le nom de l'arbre.

Cela va permettre de redonner à des espaces "vides" un sens esthétique en créant un lieu de promenade et d'inscrire dans le paysage communal le souvenir de ces moments heureux que sont les naissances.

Nous sommes bien entendu à l'écoute de vos idées pour harmoniser ensemble les couleurs de Vienne en Val !

Le 11 novembre

Cette année, le 11 novembre s'est déroulé en petit effectif pour respecter les conditions sanitaires particulières. Pas de musiciens, ni de verre de l'amitié, mais tout de même une émotion im-

portante lors de la minute de silence. A noter également que le drapeau, habituellement porté par un ancien combattant a été exceptionnellement transmis à Pascaline Guérin, élue du conseil municipal.



Inventaire de la Biodiversité Communale IBC

A l'initiative de la municipalité, avec l'appui de l'association Loiret Nature Environnement, un Inventaire de la Biodiversité Communale IBC va être réalisé. Il consiste à mieux connaître la faune et la flore de notre commune pour mieux la protéger.

Celui-ci va durer deux ans (2021-2022) et a pour but :

- D'améliorer nos connaissances sur la faune et la flore présentes dans notre commune ;

- De sensibiliser les citoyens et notamment les écoliers à la richesse de leur territoire ;

Incivilités

Malheureusement, il nous semble nécessaire d'utiliser ces quelques lignes pour évoquer les incivilités et plus précisément les dépôts sauvages dans notre commune.

Comme ici (voir ci-dessous), au niveau de la colonne d'apport volontaire près du terrain de tennis, où l'exaspération des Viennois, et des employés communaux chargés de ramasser

les déchets ne laisse personne indifférent.

L'équipe municipale recherche des solutions efficaces pour limiter ces actes.

Par ailleurs, nous vous rappelons que 60 % des pannes de la colonne sont dues à des sacs trop gros (supérieur

Dix sites représentatifs de la diversité des biotopes de la commune ont été choisis. Les équipes de Loiret Nature Environne-

ment vont faire plusieurs visites sur ces sites durant le printemps, l'été et l'automne 2021, afin d'identifier les plantes et les animaux qui y vivent.

Cette démarche est largement encouragée par le département et la région qui prennent en charge 90% des coûts.

Il restera alors 2200 euros à payer par la commune.

Si ce sujet vous intéresse n'hésitez pas à vous manifester

auprès de la mairie.



Orchis à fleurs lâches (*Anacamptis laxiflora*)
L'orchidée qui a été trouvée sur Vienne



à 50 litres), ou à des usagers qui forcent sur le tambour.

Il est à noter que le travail supplémentaire des employés, ajouter au surcoût des poubelles coûtent 3000 € par an à la commune, qui ne peut pas les investir dans un autre

projet.

Merci à tous

COLONNES D'APPORT VOLONTAIRE avec Badge – MODE D'EMPLOI

1/ Choisir la
BONNE TAILLE DE SAC

50L maximum !

Les sacs > à 50L ou les objets sont à déposer à la déchetterie (2 minutes).

2/ Ne pas FORCER sur
le tambour !

60 % des pannes
de la borne



**A cause de quelques-uns,
tout le monde paye !**

Le travail supplémentaire des
employés communaux et le
surcoût du SICTOM, coûte plus
de **3000 euros par an !**



Décembre 2020 :





Action Sociale



Le C.C.A.S.

Actions Sociales

Q u'est-ce que le CCAS ?

CCAS = Centre Communal d'Action Sociale

Qui ?

Le CCAS est géré par un conseil d'administration organisé comme suit :

Un conseil d'administration composé de 10 membres :

5 membres élus	5 membres non élus
Claudette ROGER (Vice-Présidente)	Bernadette ALLARD
Vanessa-GODIGNON	Fabienne CARRE
Pascaline GUERIN	Benoît COLMET-DAAGE
Jean-Marie-PELLETIER	Catherine OLIVIER
Karine CHATELIN	Joëlle PINARD

La gestion du CCAS est indépendante du Conseil Municipal. Le CCAS est régi par un règlement intérieur.

Confidentialité, Neutralité et Solidarité sont les maîtres

-mots de son fonctionnement.

Rôle du CCAS ?

Le centre communal est conçu pour veiller à la bonne accessibilité des aides sociales et pour prendre des initiatives au niveau local et ce afin de lutter contre l'exclusion et soutenir les populations les plus fragiles.

*Aide à la constitution de dossiers administratifs, conseil, oriente vers les services compétents.

*Gère la distribution de colis alimentaires une fois par mois. Les familles bénéficiaires peuvent être envoyées par une assistante sociale, ou peuvent se rendre directement en Mairie et acceptées après étude de leurs ressources. Les colis sont récupérés auprès de la banque alimentaire départementale, à laquelle le CCAS adhère et participe financièrement.

* Organise localement la collecte au bénéfice de la Banque Alimentaire du Loiret une fois par an. En novembre 2020, 671 kg ont

généreusement été donnés par les Viennois.

* Participe financièrement aux frais de repas portés à domicile, en fonction des revenus.

*Participe aux frais des repas de cantine (écoles maternelle et primaire de Vienne), selon le quotient communal.

*Participe aux Commissions d'attribution de logements sociaux de la commune

*Visite & contacte les personnes isolées en cas de canicule, grand froid, crise ...

* Organise le repas dansant annuel offert aux Viennois de 70 ans et plus (ou colis s'ils ne souhaitent pas participer à ce repas). En 2020, en raison de la crise sanitaire, le repas n'ayant pas pu avoir lieu, un colis de remplacement a été proposé. 130 colis, représentant 180 Viennois, ont ainsi été distribués avant Noël par les membres du CCAS.

Si vous êtes en difficulté ou si vous connaissez des Viennois en difficulté, n'hésitez pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale, il peut vous aider ! Prenez contact avec votre municipalité : directement en Mairie, par téléphone au 02 38 58 81 23 ou bien par mail ccas@vienne-en-val.fr



Collecte de la banque alimentaire

Comme tous les ans, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a participé à la collecte alimentaire ayant eu lieu les vendredi 27 et samedi 28 novembre à Intermarché.

Cette campagne a pour but de récolter des dons qui sont emmenés directement à la Banque Alimentaire du Loiret pour créer des colis distribués aux

personnes nécessiteuses du département.

Cette année 671 Kg de denrées ont été recueillis par les élus et les bénévoles de Vienne-en-Val.

Pour rappel, en 2019, 688 Kg ont été récoltés ; en 2018, 636 Kg ; en 2017, 725 Kg ; en 2016, 493 Kg et en 2015, 593 Kg.



Centre culturel de la Maugerie : des nouvelles de la bibliothèque

L'année 2020 aura été bousculée par la crise sanitaire mais cela n'a pas empêché les bénévoles du Temps de Lire, association qui gère la bibliothèque, de réagir et de tout faire pour servir au mieux ses adhérents et surtout garder du lien.

Mme Françoise Ruffier souligne que le confinement a permis de faire un travail approfondi sur le fonds de livres : 3612 en fonds propre et 726 prêtés par la Médiathèque du Loiret. Ils ont aussi vérifié les cotations, l'enregistrement dans le logiciel de réservation, et effectué un désherbage réfléchi. Ce dernier a été suivi de la mise en place d'un catalogue en ligne permettant ainsi de continuer

d'assurer un service de réservation auprès de leurs adhérents.

La bibliothèque a été fermée pendant le premier confinement, puis réouverte avec réservation en ligne et un système de « drive » où les adhérents venaient chercher leurs livres sans pour autant entrer dans la bibliothèque. Puis avec un protocole sanitaire adapté et l'accord de la mairie, l'ouverture au public a été possible, pas plus de 2 personnes à la fois.

Comme beaucoup d'associations viennoises, certaines manifestations ont été annulées. Le Temps

de Lire a été obligé d'interrompre les « biberons de lecture », d'annuler une exposition « Mille et une légendes » préparée par les bénévoles autour d'une « biblio malle » prêtée par la Médiathèque du Loiret ainsi qu'une lecture à voix haute qui devait être assurée par Mme Nicole Laval-Turpin.

Les bénévoles tiennent à remercier leurs adhérents qui les ont soutenus et qui étaient satisfaits de voir leur bibliothèque réouvrir.



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE
Le Temps de Lire



Les décors de Noël



Depuis de nombreuses années, des bénévoles bricoleurs (En 2020 : Catherine Olivier, Colette Michenet, Evelyne Rifflet, Jean Marcuzzi, Joëlle Pinard, Monique Alleaume) imaginent, créent et installent les décorations de Noël dans la commune.

Tous les ans, ils participent aussi à l'animation de Noël pour les enfants. Cette année, seul le concours de dessins et la transmission des lettres au Père Noël ont pu avoir lieu.

La faisabilité technique des installations est supervisée par Pierre Perchelet, qui recense et commande le matériel nécessaire (sur le budget de la commune). En

mars, le groupe se réunit et décide du thème.

Vers la fin de l'été, le travail de préparation a lieu au sein des ateliers municipaux où les bénévoles dessinent, découpent, poncent, peignent puis vernissent les décorations.



Ils œuvrent depuis de nombreuses années pour agrémente le village et ne comptent pas leurs heures ! Merci à eux ! Bel exemple de coopération et de solidarité !

L'installation des décors dans le village est réalisée par les bénévoles et les em-

ployés communaux (Christian, David, Pierre et Pierrick). La touche finale est apportée par la mise en lumière. En 2020, la place de l'église, devant la salle des fêtes et les entrées du bourg ont été décorées : route de Sennely au château d'eau, route d'Orléans au chêne, route de Tigy au rond-point des pompiers et route de Jargeau devant le vestiaire de foot.

Si l'aventure vous tente, n'hésitez pas, la porte est ouverte aux bricoleurs !

Merci à eux pour avoir apporté la magie de Noël au sein de notre village et respectons surtout leur travail. Cette année, plusieurs sapins ont été malheureusement dérobés...



La Sauvagère (M. et Mme Midon)

La Sauvagère propose des menus à emporter. L'organisation de ce service a nécessité une mise en place spécifique, avec l'achat des emballages cartons pour les plats, le stockage en chambre froide, et la disponibilité d'un camion frigorifique pour la livraison. Mais cette initiative ne représente qu'environ 2% du chiffre d'affaires.

De plus elle n'était effective que le Week-End. L'aide mensuelle du gouvernement n'est pas suffisante. En effet il n'y a plus d'évènements organisés (anniversaires, mariages ...) Et la location des bâtiments (gîtes, salles ...) est, grandement impactée. Et à cela il faut ajouter la difficulté des remboursements des prêts. La volonté de M. et Mme Midon est, maintenant, de pouvoir recommencer à retravailler normalement.

MIDON J.J FERME DE LA SAUVAGÈRE À VIENNE EN VAL
Les réservations se feront au 0680242255 ou par messenger jusqu'au jeudi 11 février au soir

MENU SAINT VALENTIN 32€/pers



Une bouteille offerte pour chaque réservation de 2 menus

ENTRÉES

- Foie gras accompagné de sa brioche, tuile verveine
- Ou
- Raviolis de saumon bouillon de homard

PLATS

- Filet de rouget sauce vierge
- Ou
- Filet mignon de veau sauce morilles

GARNITURES

- Pôlée de saison
- Gratin dauphinois

DESSERTS

- Le saint valentin (pour 2 pers)
- (Cœur macaron framboise fraîche, diplomate vanille, intérieur coco passion)
- Ou
- Je t'aime
- (Mousse vanille, cœur framboise et litchi, biscuit croustillant chocolat blanc)
- Passionnement
- (Mousse chocolat, cœur caramel beurre salé, biscuit croustillant praliné)

L'Auberge de Vienne (M. Jérôme Maistre)

L'Auberge de Vienne propose aux particuliers des « menus à emporter » qui change toute les semaines. Ce service a pu amener entre 7 à 8 % du Chiffre d'Affaires. C'est très loin d'être suffisant, comme activité unique du restaurant. Pour faire la promotion de cette activité, il y avait le site de la mairie, l'application Intra-Muros, ainsi qu'une page facebook. La cuisine, pour ce service est rationalisée et utilisée au minimum.

Un investissement a été aussi nécessaire dans des barquettes, pour emballer la nourriture, et faciliter le transport. Il y aurait bien eu un service « chef à la maison », comme il en existe, mais cela aurait nécessité le déplacement du chef pour une soirée, et n'aurait pas été rentable. Une grande lassitude commence à s'installer, et c'est un grand désir de retravailler normalement qui est présent.



Menu de la Saint Valentin à Emporter
Du Vendredi 12 Février 2021 (un soir) au Dimanche 14 Février 2021

Apéritif, Entrée, Plat, Dessert 50,00€ TTC

Apéritif

Trio de Verrines
(Duo de Betterave et Copeaux de Foie Gras, Trio de Bleu, Poire et Noix, (Euf de Truite et son accompagnement)

Entrée

Saumon en Tartare, Grany Smith

Plat

Dos de Cabillaud Poché et son Risotto aux Saint-Jacques, Sauce Crustacés

Dessert

Mousse de Framboise et Copeaux de Chocolat

Date Limite de Réservation : Le Lundi 8 Février 2021.
L'heure du Retrait de la Commande ou de la Livraison vous sera communiquée par Téléphone.

02.38.58.85.47 / www.aubergedevienne.com

**Soutenons la restauration, pour ce métier de passion, de partage, et de sociabilisation
(en nous offrant un agréable moment avec un de leur menus)**

Résumé des derniers Conseils Municipaux

Conseil municipal du 6 novembre 2020

Approbation à l'unanimité de la signature de la convention avec Loiret Nature Environnement pour la réalisation de l'inventaire de la biodiversité communale

Approbation à l'unanimité de la création de la Réserve Communal de Sécurité Civile

Approbation à l'unanimité du principe de compensation présenté pour les abonnés Arts et Savoirs de l'année 2020, les sommes non réclamées en remboursement seront affectées au spectacle vivant 2021.

Approbations des nouveaux règlements intérieurs du Périscolaire, de la Cantine et de l'EMJ

Opposition à l'unanimité au transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme à la Communauté de communes des Loges

Conseil municipal du 3 décembre 2020

Adhésion au Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Loiret pour une cotisation annuelle d'environ 300€, afin que cet organisme puisse nous fournir des conseils dans l'élaboration de futurs aménagements sur le territoire de la commune

Le Conseil municipal vote le principe d'une amende établie par le Maire pour sanctionner le dépôt sauvage de déchets d'un montant de 84 euros

Conseil municipal du 15 janvier 2021

Projets votés :

Réaménagement du carrefour rue de l'ancien moulin/RD14 voté

Projet de rénovation de la cour du périscolaire voté

Projet de rénovation des vestiaires du foot voté

Nouveaux tarifs Accueil de Loisirs à partir du 1^{er} février 2021

Adhésion au système Rezo pouce

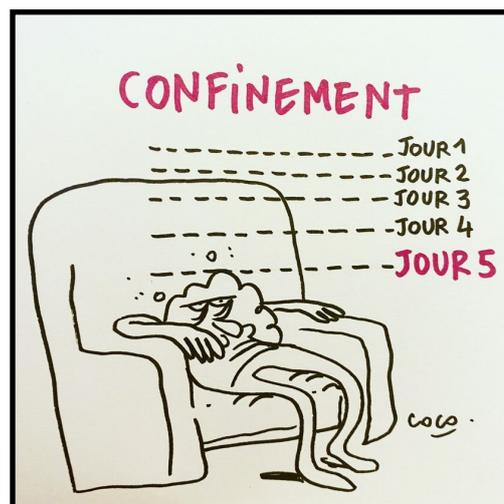
Nouveau Plan Local d'Urbanisme voté

Les comptes rendus complet restent visibles sur le site de la Mairie <http://www.vienne-en-val.fr/>

HUMOUR



**LE DÉCHET
LE PLUS FACILE
À ÉLIMINER EST
CELUI QUE L'ON
NE PRODUIT PAS!**



"Seul, on va plus vite.
Ensemble, on va plus loin."

L'avenir de Vienne-en-Val vous intéresse ?



Les projets les plus importants de la commune doivent être discutés avec un maximum de Viennois.



C'est pourquoi le Conseil Municipal invitera les volontaires à participer à des réunions thématiques (école, sécurité, voirie...) et/ou à une conférence citoyenne pour prendre part aux décisions importantes.

Tout cela s'organisera évidemment dans le respect des conditions sanitaires en vigueur.

Si vous êtes intéressé, merci de communiquer votre adresse mail à la mairie afin d'être informé de la date de notre réunion de présentation.

Depuis Septembre 2020, les élus organisent une permanence tous les samedi matin de 10 h à 12 h pour être à l'écoute des Viennois.

Cette rencontre permet de répondre à vos questions ou de vous guider dans vos projets.

Cependant, depuis le début de cette action, très peu d'administrés ont profité de cet accueil.

C'est pourquoi nous envisageons, si ce service ne répond pas à plus de besoins, de l'arrêter au mois de juin 2021.

Etat civil 2020

Naissances



BOILE Auguste	CELLIER Valentin
AUDIN Mathis	PHILIPPEAU Lya
GRESPIER Lola	FORMIGA Eléna
BOUCAULT Noélie	GILLIBERT Eloïse
MAILLARD Augustin	LIZÉ Rafaël
BOISNARD GUENIOT Alyzée	DE JESUS MENDES Elizio
MEUNIER Arthur	TANTOT PINGLOT Carla
AUPART Clara	CLAUDEL Lise
GACEUS Youri	BRETIN Nathanaël
LANCELIN Lyana	de FERAUDY Barnabé
CHOURRET Maël	AUBRY DIOUM Willow
ARNOULT Eléana	CHOLLET Britany

Décès



M. FRANCOIS Marcel
Mme PIERQUET Maryse
M. ROUANET Guy
M. FONTAINE Gérard
M. DUJARDIN Guy
Mme CHASSIGNOL Anna
M. TURBAN Etienne
M. BASTARD Jean-Paul
Mme MERCIER Liliane
M. PINAULT Gérard

et le premier bébé 2021 : Ezio LÉVÉNÉS

Mariages



M. BRUNET Victor et Mme LEMPEREUR Elodie
M. PETIT Christophe et Mme ARAUJO Carla
M. MENARD Hervé et Mme DUPERRAY Rosine
M. BADAIRE Fabien et Mme GASNIER Sophie
M. FERTAT Brice et Mme CHARTIER Sarah
M. MARCHON Hubert et Mme POTHON Claudine

Pacs



M. LEDUC Eric et Mme HAY Corinne
Mme TILLAY Marine et M. CAPDEVILLE Kévin
Mme LEBRUN Mélanie et M. CABRELIE Lucas
M. FILLON David et M. JORÉ Thomas
M. BONIN Rémi et Mme RAYNARD Hélène